

Plus le temps de faire l'autruche... Tous ensemble le 28 Mai !!!!



Le mardi 12 mai, dans une réunion pour investisseurs et analystes, C. Bozotti, PDG de ST, a fait un certain nombre de déclarations concernant la partie numérique de ST, ainsi rapportées par la presse spécialisée :

- "Les pertes deviennent intenable, le problème a besoin d'être réglé et nous allons le régler".
- "Toutes les options sont étudiées"
- "Le statu quo n'est plus tenable"

Il y a régulièrement des articles alarmistes dans la presse. Mais là, il s'agit de déclarations du PDG de ST... devant des investisseurs, gens dont nos dirigeants font grand cas ! Nous pensons que ces déclarations doivent être prises en compte avec le plus grand sérieux.

Les déclarations de Mr Bozotti, si elles devaient se traduire en actes, seraient désastreuses pour ST et pour nous. A l'évidence dans les secteurs concernés, mais pas seulement. Les activités analogiques liées au numériques seraient affaiblies. Les activités support perdraient des clients importants. **Le site de Grenoble serait amoindri.** Évidemment, la force de notre industrie en France et en Europe prendrait un nouveau coup dur.

Il est donc urgent que nous réagissions le plus solidairement et collectivement possible afin de faire entendre notre voix auprès des décideurs et en premier lieu, l'Etat Français qui a une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Ceci afin de conserver ce qui existe, en lui donnant le temps et les moyens de se relever, à partir du travail et des compétences des salariés. Re-développer le secteur, en étant ambitieux et en y mettant les moyens, pour faire réellement ce qu'il faut dans « l'IOT », pour revenir dans les marchés Télécoms, pour poursuivre le travail dans la technologie, pour développer toutes les synergies entre analogique et numérique dans ST.

giques liées au numériques seraient affaiblies. Les activités support perdraient des clients importants. **Le site de Grenoble serait amoindri.** Évidemment, la force de notre industrie en France et en Europe prendrait un nouveau coup dur.

Pour quelques dollars de plus ?

Quand STM a annoncé le rachat pour 156 000 000 €, la direction a annoncé que c'était pour être redistribué aux salariés méritants.

Et bien, nous avons trouvé le plus méritant !! C'est ... Mr **Bozotti**. (et non, pas vous...) Les actionnaires devront voter, le 27 mai pour que ce valeureux monsieur touche jusqu'à 100 000 actions (environ **700 000 €**) en fonction d'objectifs à atteindre en 2015. Nous espérons que ces objectifs seront moins inatteignables que ceux fixés pour l'intéressement. Au fait, c'est plus qu'un trimestre de dépenses pour tout STM !!

Coût du Capital (suite)

3. Quel est le montant annuel des exonérations des cotisations patronales :

- a. 30 milliards d'euros
- b. 50 milliards d'euros
- c. 100 milliards d'euros

Réponse a : chaque année ce sont 30 milliards d'euros qui échappent à l'impôt, sans pour autant créer des emplois.

5. Les exonérations de cotisations patronales permettent :

- a. de créer des emplois
- b. de creuser le "trou" de la sécurité
- c. d'augmenter les salaires

Réponse b : depuis 1990, l'Etat se substitue aux entreprises en les exonérant de cotisations jusqu'à 1,6 Smic. Cela tire les salaires vers le bas et constitue un manque à gagner de 30 milliards d'euros par an pour la solidarité.

« C'est sûr ça énerve... »

C'est bien connu, les problèmes d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les entreprises sont réglés. Donc dans son projet de loi, Mr Rebsamen a prévu de supprimer le rapport de suivi et la commission qui va avec, (Roudy de 1983). Ouste, à la poubelle !!

Mme Roudy et plein d'autres associations, syndicats... ont réagi très vivement à cette annonce, avec une pétition nationale. Mr Rebsamen a promis d'amender sa loi mais ... pas de revenir en arrière complètement. Si la publication des indicateurs annuels est maintenue, elle aura lieu dans d'autres publications sociales et non dans un rapport bien identifié. Et la commission passe à la trappe.

Quand les salarié(e)s ont la grippe, il suffit de casser le thermomètre !!!

« ... mais ça n'empêche pas d'en rire ! »



Management Individuel des Performances Histoire de marteau et d'enclume ?

Alors que des critiques n'arrêtent pas de nous être remontées sur la complexité et la dangerosité du nouveau système mis en place par ST, une nouvelle étape vient d'être franchie avec les fameuses « Calibration ».

Pour mémoire, ST France avait annoncé que seul le pourcentage des « Outstanding » était imposé avec un max de 5%.

Oui mais voilà, c'était sans compter sur le « Corporate » qui s'est attaché via le Top management à faire appliquer « SES » règles internationales (>15% de « Opportunity to Improve ») au détriment de NOS lois Nationales qui limitent ce genre de répartition forcée....

Résultats, nombres de managers se sont retrouvés avec l'obligation de trouver plus de 15% de « OI » dans leurs équipes, quelles que soient les résultats obtenus et l'expérience de celle-ci. Consigne tellement aberrante que cela a poussé des managers à se proposer eux même comme « OI » afin de ne pas pénaliser leurs équipes....

Enfin cerise sur le gâteau, pour un JG donné, des managers ont été amenés à effectuer un classement du plus au moins méritant, ce qui s'apparente à un « benchmark », le Top management tripatouillant ensuite ces infos pour atteindre les objectifs de répartition (<5, ~80 et >15%).

Bref:

pourcentage imposé + classement relatif

=

Non respect de la loi en France

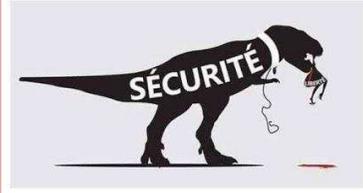
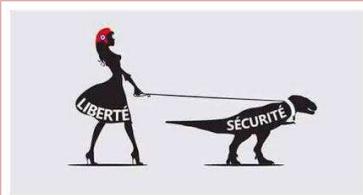
Cost Reduction

... ou comment se tirer une balle dans le pied

Les négociations entre ST et Cadence sur le renouvellement du contrat des licences n'ont pas abouti !

Cadence, qui fournissait des licences temporaires au jour le jour depuis le 15 Avril, a décidé d'arrêter.

Pendant une durée indéterminée, il n'y a plus eu de licences disponibles (ce qui a bloqué le travail de nombreux designers) et donc **plus de commandes de masques possibles.**



Brèves

- ☞ **Condamnation** de ST Grenoble aux Prud'hommes pour **harcèlement**.
- ☞ Les élus CGT ont commencé leur tournée auprès des salariés du bâtiment B.
- ☞ Modification des CP5 imposés du 23 au 26/06 au lieu de décembre sauf si... voir la note DRH...Merci ST !!!!



Agenda

- ☞ AG jeudi 28 Mai à 12h30
 - ☞ Actions et Manifestations le 28 Mai après l'AG
- ==> MOBILISEZ-VOUS !!!!
- ☞ Réunion CE le 21 Mai,
 - ☞ Réunion DP extraordinaire le 22 Mai
 - ☞ Réunion DP le 29 Mai.
- Négociations sur :
- ☞ Avril-Mai: égalité Femmes/Hommes
 - ☞ Avril-Juin: les augmentations de salaires (NAO)

Loi sur le renseignement intérieur Big Brother es-tu là ?

Le 5 mai, les députés ont voté à une très large majorité le projet de loi renseignement. Le texte voté expose tous les citoyens à la surveillance des services de renseignement, quasiment sans contrôle :

- surveillance large et très intrusive pour la vie privée des citoyens, collecte généralisée des données sur Internet, conservation très longue des données collectées
- contrôle des services de renseignement aux seules mains du pouvoir politique (Premier ministre), sans contrôle judiciaire

Le texte donne aux services de renseignement des moyens de surveillance généralisée comparables à ceux de la NSA dénoncés par Edward Snowden, Il s'agit en fait de profiter du drame des attentats du 7 janvier pour instaurer une généralisation de la surveillance et du contrôle social. Dans cette loi, les intérêts économiques et l'intérêt des entreprises sont mis sur le même plan que la sécurité de la Nation. Au sein de ST, la multiplication des caméras, la surveillance des échanges électroniques, la création des ZRR sont symptomatiques de cet esprit de surveillance généralisée.

**ENSEMBLE ON EST PLUS FORT
SYNDIQUEZ-VOUS !**

Contacts

Marc NAUROY

GOOGLE : stmicro CGT

Le site de la CGT ST Grenoble:

<http://stmicro.reference-syndicale.fr>

**Réunion le lundi en K162 de
12h30 à 14h**